

Commission Responsabilités du 5 juin 2020
Revue réglementaire et jurisprudentielle
Covid-19

Par Romain BRUILLARD
Avocat - Cabinet PHPG



I/ Covid-19 et inexécution contractuelle

- A) Force majeure
- B) Stipulations contractuelles
- C) Ordonnances

Force majeure

**Conditions d'application
(1218 du Code civil)**

Extériorité

Imprévisibilité

Irrésistibilité

Force majeure

Prises de position

Ministre de l'économie

Ministre du Travail et
Ministre de l'Intérieur

Cacophonie

Fédérations de métier

Direction des affaires
juridiques (DAJ)

Force majeure

Jurisprudence

✓ Force majeure et épidémie

- ❖ CA Basse-Terre, 17 décembre 2018, RG n° 17/00739
- ❖ CA Nancy, 22 novembre 2010, RG n°09/00003
- ❖ CA Paris, 17 mars 2016, RG n° 15/04263 et Com., 16 septembre 2014, pourvoi n°13-20.306, Publié au bulletin
- ❖ CA Agen, 21 janvier 1993, JurisData n°1993-040559
- ❖ CA Aix-en-Provence, 3 mai 2006, JurisData n°2006-306944

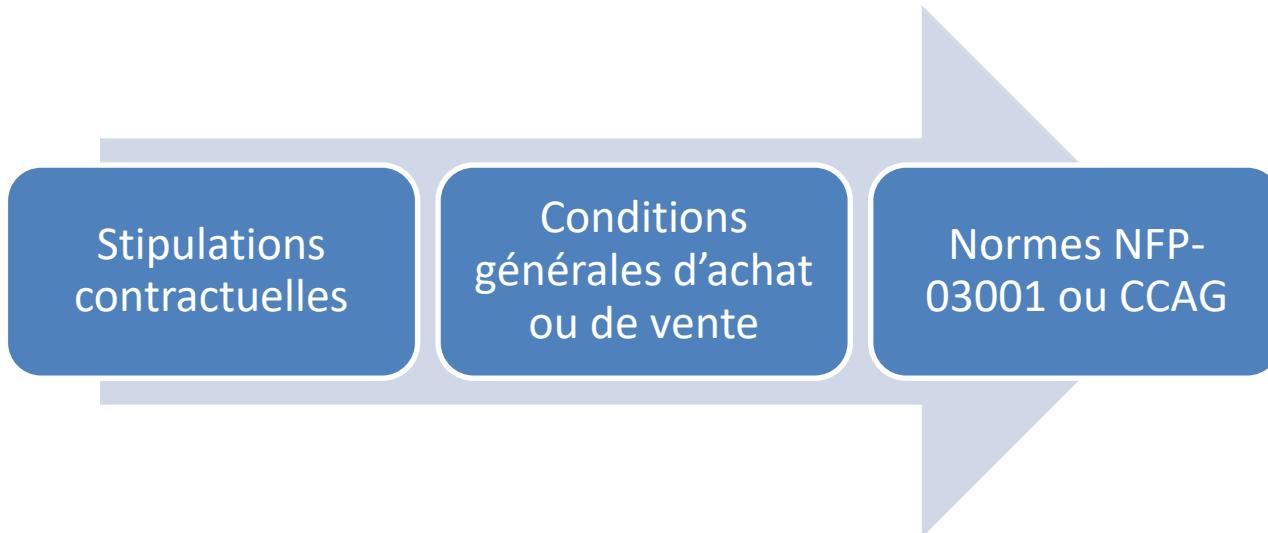
Force majeure

Jurisprudence

✓ Force majeure et Coronavirus

- ❖ CA Colmar, 12 mars 2020, RG n° 20/01098
- ❖ Conseil d'Etat, 17 Avril 2020, n° 439949
- ❖ Juge des référés du Tribunal de commerce de Paris, 20 mai 2020, RG n°2020016407

Bien regarder son contrat



Ordonnances

Ordonnance du 25 mars 2020 Prorogation des délais

✓ Champ d'application

- ❖ Quels délais ?
- ❖ Délais d'origine légale ou réglementaire
- ❖ Délais contractuels

Ordonnances

Ordonnance du 25 mars 2020 Prorogation des délais

-  Délai échu avant le 12 mars 2020
-  Délai échu après le 23 juin 2020
-  Délai échu entre le 12 mars et le 23 juin 2020

Ordonnances

Ordonnance du 25 mars 2020 Prorogation des délais

Exemples:



Ordonnances

Ordonnance du 25 mars 2020 Clauses pénales et clauses résolutoires

-  Pénalités ayant commencé à être appliquées avant le 12 mars 2020
-  Pénalités devant être appliquées entre le 12 mars et le 23 juin 2020
-  Pénalités devant être appliquées après le 23 juin 2020

Ordonnances

Ordonnance du 25 mars 2020

Clauses pénales et clauses résolutoires

Exemples:

Exécution attendue pour le 20 mars 2020

Pénalités à compter du 1^{er} juillet (23 juin + 8 jours)

Exécution attendue pour le 30 juin 2020

Pénalités à compter du 11 octobre (30 juin + 103 jours)

Ordonnances

Ordonnance du 25 mars 2020 Marchés publics

- ❖ Quels contrats ?
- ❖ Prorogation des contrats sans procédure de mise en concurrence (article 4)
- ❖ Modification du montant des avances (article 5)

Ordonnances

Ordonnance du 25 mars 2020 Marchés publics

Article 6

- ❖ Prorogation du délai d'exécution
- ❖ Droit de ne pas exécuter
- ❖ Possibilité de confier le marché à un tiers
- ❖ Suspension du marché et règlement du prix forfaitaire

II/ Covid-19 et exécution contractuelle

- A) Imprévision
- B) Bouleversement de l'économie du contrat
- C) Guide de l'OPPBTP

Imprévision

Conditions d'application (1195 du Code civil)

Changement de circonstances imprévisible

Exécution excessivement onéreuse

Pas de stipulation contraire

Bouleversement de l'économie du contrat

Conditions d'application

Surcoûts supérieurs
à 20-30 % du
montant du marché

Imputabilités des
surcoûts

Contrat
d'entreprise

Guide de l'OPPBTP

- ❖ Pas de caractère contraignant
- ❖ Pas de précision expresse sur la répartition des surcoûts
- ❖ Analyse des stipulations

III/ Arrêts importants de l'année 2020

- ❖ Ass. Plé. 13 janvier 2020, pourvoi n°17-19963
- ❖ Civ. 3^e, 16 janvier 2020, pourvoi n°18-25915
- ❖ Civ. 1re, 11 décembre 2019, pourvoi n° 18-25441 et Civ. 3e, 21 novembre 2019, pourvoi n° 18-21931: compétence des juridictions de l'ordre judiciaire et administratif pour les chantiers publics
- ❖ Civ. 3e, 21 novembre 2019, pourvoi n° 18-22048: prescription et solde de marché

✓ MERCI DE VOTRE ATTENTION

✓ Romain BRUILLARD

Tél. : +33 (0)1 58 05 25 35

3, avenue Bugeaud 75116 Paris

phpg@phpg-avocats.com

www.phpg-avocats.com



P H P G